

PROCÈS-VERBAL

8^e réunion

Le lundi 23 mars 2015

tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M^{me} Lynda Durand, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P^r Jacques Beauvais
P^r Michel Berthiaume
M^{me} Paule Bouchard
P^r Martin Buteau
M^{me} Lynda Durand
P^{re} Jocelyne Faucher
M. Steve Flanagan
M. Daniel Gaucher
M. Vincent Guay
M. Vincent Joli-Cœur
P^{re} France Jutras
P^{re} Lucie Laflamme

M. André Laurin
M. Marc-Olivier Lessard
M^{me} Joanne Léveillé
M^{me} Lyne Martel
M^{me} Victoria Meikle
P^{re} Luce Samoïsette
P^r David Sénéchal
M. Raymond-Mathieu Simard
P^r Arezki Tagnit-Hamou
M. Stéphane Tremblay
P^r Alain Webster

Les membres suivants se sont excusés :

M. Pierre Pichette
M. Charles Vaillancourt

P^r Hervé Walti

CA-2015-03-23-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- déplacé le point 6 *Comité des finances* et le point 8 *Comité des ressources humaines* après le point 21.9.1 *Campagne majeure D'avenirs et de passions – information*;
- déplacé le point 5.4 *Évaluation du conseil d'administration – rapport* après le point 8 *Comité des ressources humaines*.

CA-2015-03-23-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2015

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 16 février 2015 tel qu'il a été transmis aux membres.

CA-2015-03-23-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 16 février 2015

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 16 février 2015.

CA-2015-03-23-04

Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivant :

- des modifications au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science depuis la nomination de monsieur François Blais. Madame Lise Verreault est maintenant sous-ministre associée et madame Marie-Claude Champoux est la nouvelle sous-ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Il y a eu fusion entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et celui de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science;
- du budget du gouvernement du Québec qui sera déposé le 26 mars 2015. Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales sera présent à la rencontre à huis clos à l'Assemblée nationale pour analyser les mesures touchant les universités;
- des sujets abordés, lors d'une récente rencontre, avec la sous-ministre associée Lise Verreault :
 - les frais indirect de recherche;
 - des projets de collaboration entre universités;
 - des frais de transition;
 - d'un comité conjoint entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science;
 - du rapport Tremblay-Roy sur le financement des universités rendu public en décembre dernier;
- d'une formation par l'Education Advisory Board (EAB) avec les doyens et doyennes, notamment sur l'optimisation des processus;
- des développements concernant la Faculté de théologie et d'études religieuses (FaTER) – un suivi sera fait à la fin d'avril;
- de la grande campagne de financement de La Fondation de l'Université de Sherbrooke, *D'avenirs et de passions*.

La présidente informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'annulation de la réunion prévue avec les présidentes et présidents des conseils d'administration des universités à charte et le ministre Yves Bolduc à la suite de sa démission. Une nouvelle rencontre a été demandée avec le ministre Blais.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

CA-2015-03-23-05

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance du 9 mars 2015

Le président du comité de gouvernance, M^r André Laurin, fait rapport des travaux du comité de gouvernance lors de la réunion du 9 mars 2015 (document en annexe).

CA-2015-03-23-06

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 2 février 2015

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 2 février 2015. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2015-03-23-07

Règlement sur l'indemnisation des membres du conseil d'administration et autres administratrices et administrateurs désignés – adoption

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, résume le projet de *Règlement sur l'indemnisation des membres du conseil d'administration et autres administratrices et administrateurs désignés*. Il rappelle que le règlement concerne les administratrices et administrateurs. La secrétaire générale ajoute que les membres qui agissent en qualité d'administratrices ou d'administrateurs d'autres groupements nommés à ces fonctions par le comité de direction de l'Université ou la secrétaire générale sont également couverts par le règlement.

Un membre s'interroge sur la nécessité d'un tel règlement puisque certains membres du conseil d'administration bénéficient déjà de telles modalités d'indemnisation. M. Laurin précise que contrairement à d'autres entités, l'Université n'a pas d'obligation au sens de la Loi sur les universités ou de la Charte de l'Université d'indemniser ses administratrices et administrateurs. Ce règlement régularise la situation considérant que la police d'assurance de l'Université couvre certains éléments seulement et que, pour une protection complète, un règlement doit être adopté.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le *Règlement sur l'indemnisation des membres du conseil d'administration et autres administratrices et administrateurs désignés* (Règlement 2575-022) tel qu'il est présenté en annexe.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

CA-2015-03-23-08

Ordre du jour de la réunion conjointe du comité de vérification et du comité des finances du 12 mars 2015

Le président du comité de vérification, M. Raymond-Mathieu Simard, mentionne que le seul point inscrit à l'ordre du jour de la réunion conjointe du comité de vérification et du comité des finances du 12 mars 2015 sera traité au point 21.1.1 *Gestion intégrée des risques – état de la situation* (document en annexe).

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2015-03-23-09

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 13 mars 2015

En l'absence du président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, la vice-rectrice aux études fait état des travaux du comité lors de la réunion du 13 mars 2015 et de la rencontre avec les acquéreurs de la firme Exagon (document en annexe). Le vice-recteur responsable des technologies de l'information signale pour sa part qu'un calendrier de l'année a été déposé afin de cibler les périodes importantes (avril, septembre et décembre) où il devra y avoir des gestes significatifs à poser en regard de la gestion et du développement des actifs informationnels.

CA-2015-03-23-10

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 6 février 2015

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 6 février 2015. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2015-03-23-11

Centre de santé et de services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) – contrat d'affiliation – renouvellement – approbation – autorisation de signature

Les membres du conseil reçoivent de la secrétaire générale l'information relative au renouvellement du contrat d'affiliation avec le Centre de santé et de services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS).

À la demande d'un membre, la secrétaire générale précisera à la prochaine réunion du conseil ce que représente le partage des coûts stipulé à l'article 12.1 du contrat présenté. De plus, ce membre suggère que dorénavant, lors de la présentation d'un contrat similaire, un document d'information soit joint afin d'indiquer ce que représentent les coûts et l'impact sur les ressources humaines.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le renouvellement du contrat d'affiliation entre le Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, des ajouts ou des modifications à ce contrat qui n'auraient pas d'incidence financière significative de même que les ajouts ou les modifications à ce contrat demandés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

CABINET DE LA RECTRICE

CA-2015-03-23-12

Réussir 2015-2017 – approbation

M^{me} France Myette, vice-rectrice adjointe, est invitée pour la présentation de ce point.

La rectrice fait état de la mise à jour du plan stratégique *Réussir 2010-2015*. Le processus de révision a fait l'objet de plusieurs consultations auprès de la communauté universitaire, incluant les membres du conseil d'administration et de l'assemblée de l'Université. Pour la mise en œuvre du plan *Réussir 2015-2017*, les orientations et les objectifs ont été actualisés, réduits en nombre, et recentrés afin de faciliter le choix des actions. Les cinq axes de développement affirmés sont :

- Ouvrir les frontières;
- Affirmer l'approche distinctive en enseignement, en recherche et en création;
- Mobiliser la communauté universitaire pour la réussite étudiante;
- Contribuer au développement social, économique et culturel du Québec, notamment en Estrie et en Montérégie;
- Se construire un milieu de vie de qualité.

Chaque membre du comité de direction de l'Université doit produire un plan d'action pour assurer la réalisation de ces orientations.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le plan *Réussir 2015-2017* tel qu'il apparaît en annexe.

Les membres conviennent de traiter immédiatement le point 21.1.1 *Gestion intégrée des risques – état de la situation* de la rubrique Rapport et Information.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux ressources humaines et financières

CA-2015-03-23-13

Gestion intégrée des risques – état de la situation

M^{me} France Myette, vice-rectrice adjointe, est invitée pour la présentation de ce point.

M^{me} Myette rappelle les étapes effectuées à ce jour dans le processus de gestion des risques et présente la liste établie suite aux dernières démarches. Vingt-cinq risques ont été ciblés et évalués selon la probabilité de se réaliser et les impacts d'une concrétisation de ce risque. La grille d'évaluation des risques a été présentée au comité de vérification et au comité des finances. À l'issue de ces présentations, le comité de vérification et le comité des finances recommandent d'effectuer un plan d'action pour chacun des dix premiers risques afin d'identifier les actions à prendre en vue d'en diminuer la probabilité et l'impact. De plus, ils recommandent qu'un plan d'action supplémentaire soit prévu lorsque le risque se matérialise. Un plan d'action pour les trois premiers risques sera présenté au comité conjoint (comité des finances et comité de vérification) à leur prochaine réunion.

Les membres échangent sur le contenu de ces plans d'action et sur le fait que l'incertitude financière que l'Université vit actuellement influence l'évaluation de plusieurs risques.

(Document en annexe)

CABINET DE LA RECTRICE

CA-2015-03-23-14

Mouvement étudiant – état de la situation

La rectrice informe les membres du conseil de la réception d'une lettre de la Fondation 1625 et de la possibilité pour ceux qui le désirent de se procurer, sur le site internet de la Fondation 1625, une « trousse d'injonction ».

La secrétaire générale informe les membres du conseil que trois associations étudiantes ont déjà voté pour un boycott et que plusieurs autres associations étudiantes procéderont à des votes de grève dans les prochains jours. Elle mentionne que la FEUS et le REMDUS ont été rencontrés pour leur faire part de la mise en demeure reçue de la Fondation 1625. Les enseignantes et enseignants ont été avisés qu'ils doivent se présenter en classe pour dispenser les cours. La sécurité de la communauté universitaire doit cependant toujours être priorisée.

Les membres du conseil échangent sur les aspects suivants :

- des différentes interprétations qu'ils font de la mise en demeure;
- de l'incertitude concernant le contenu des votes de grèves;
- des actions posées lors de la grève en 2012;
- de la création d'une cellule de crise;
- de l'importance de tenir compte de l'obligation contractuelle de l'Université envers ses étudiantes et étudiants, de la sécurité de la communauté universitaire ainsi que de l'impact

- financier;
- du respect du droit de manifester;

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

Secrétariat général

CA-2015-03-23-15

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois de février 2015;
- conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2014;

(Document en annexe)

Cabinet de la rectrice

CA-2015-03-23-16

Campagne majeure *D'avenirs et de passions* – information

La rectrice informe les membres du conseil de l'importance de la campagne majeure de financement qui a pour but de permettre aux étudiantes et étudiants de bénéficier d'une infrastructure qui leur permettra d'aller au bout de leurs ambitions et de leurs talents. L'objectif est plus qu'une question financière, l'Université désire faire la différence pour la société et pour ses étudiantes et étudiants.

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat présente aux membres du conseil le « projet phare ».

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat aborde les aspects suivants :

- la stratégie globale pour concentrer les efforts et accroître l'impact;
- les 10 atouts clés pour convertir l'innovation en entrepreneuriat et en partenariat;
- les retombées.

La présidente rappelle que monsieur Normand Legault, président de la campagne majeure de financement *D'avenirs et de passions*, sera invité à une prochaine réunion du conseil d'administration.

COMITÉ DES FINANCES

CA-2015-03-23-17

Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 12 mars 2015

Les membres du conseil ont reçu l'ordre du jour du comité des finances du 12 mars 2015. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2015-03-23-18

Compte rendu de la réunion du comité des finances du 5 février 2015

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 3 décembre 2014. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2015-03-23-19

Budget 2014-2015 – suivi budgétaire

M^{mes} Élane Godbout, vice-rectrice adjointe aux ressources financières, Danielle Landry, directrice de section – Budgets de fonctionnement et d'investissement, et Vicky Richard, agente de recherche institutionnelle du Service des ressources financières, sont invitées pour la présentation de ce point.

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières fait état des derniers faits saillants du budget 2014-2015. Le vice-recteur souligne qu'il y a un effort important de mobilisation collectif pour atteindre l'objectif d'équilibre budgétaire.

Les membres du conseil échantent sur les aspects suivants :

- les risques à court terme qui pourraient changer les résultats. Sur ce point, le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières mentionne que les fonds avec restrictions sont susceptibles de changer les données;
- la possibilité d'atteindre l'équilibre;
- l'importance que le gouvernement soit informé des impacts des compressions sur la mission de l'Université;
- le partage de l'information avec la communauté universitaire;
- l'importance de ne pas mettre en péril la mission de l'Université;
- les pistes déjà explorées pour 2015-2016 et les effets anticipés des compressions.

Les membres du conseil soulignent le travail remarquable de la direction et des membres de la communauté universitaire dans la gestion budgétaire.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2015-03-23-20

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 11 mars 2015

Le président du comité des ressources humaines, M. Raymond-Mathieu Simard, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 11 mars 2015 (document en annexe).

CA-2015-03-23-21

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 4 février 2015

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 4 février 2015. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2015-03-23-22

Personnel de direction du Rectorat et des facultés – directrices générales et directeurs généraux de service – membres de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS) – personnel non couvert par une convention collective ou un protocole d'entente – exonération des droits de scolarité – retrait – approbation

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières mentionne qu'étant donné les compressions budgétaires, la remise en question de l'exonération partielle des droits de scolarité offerte par l'Université est pertinente.

Les membres du comité de direction de l'Université se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision.

À l'invitation de la présidente, les membres du conseil formulent les commentaires suivants :

- la possibilité de permettre aux bénéficiaires de ce droit d'exonération de terminer leur formation avec ladite exonération;
- le retrait de l'exonération des droits de scolarité devrait être approuvé seulement si le personnel syndiqué y adhère;
- le retrait de l'exonération des droits de scolarité démontre une bonne gestion.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le retrait de l'exonération des droits de scolarité pour le personnel de direction du Rectorat et des facultés, les directrices générales et les directeurs généraux de service, le personnel cadre membre de l'APCUS et le personnel non couvert par une convention collective ou un protocole d'entente;
- autorise la mise en œuvre de ces changements à compter du trimestre d'été 2015;
- confie au comité de direction de l'Université le mandat de mettre à jour les règlements visés par cette décision.

(Document en annexe)

CA-2015-03-23-23

Personnel de direction du Rectorat et des facultés – directrices générales et directeurs généraux de service – personnel non-syndiqué (soutien et professionnel) – efforts budgétaires demandés pour l'exercice financier 2015-2016 – autorisation

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières explique les mesures proposées pour atteindre la cible d'efforts budgétaires demandés au personnel de direction du Rectorat et des facultés ainsi qu'au personnel non-syndiqué (soutien et professionnel), qui représente la valeur de 4% de leur masse salariale, et fait état des rencontres avec ces différents groupes à ce sujet.

Les membres du comité de direction de l'Université, incluant le recteur adjoint, se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision.

Les membres du conseil discutent des aspects suivants :

- l'importance de se rappeler de l'effort des membres de la direction lorsque la situation financière sera en meilleure santé afin de réévaluer l'application de ces mesures;
- les notions légales de ces mesures;
- les différentes interprétations qu'ils font de la ponction salariale équivalente aux baisses de cotisations au régime de retraite de l'Université.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- autorise des mesures salariales particulières applicables au personnel de direction du Rectorat et des facultés, aux directrices générales et aux directeurs généraux de service ainsi qu'au personnel non-syndiqué (soutien et professionnel) pour l'exercice financier 2015-2016, à savoir :
 - une ponction salariale équivalente à l'ajustement salarial de 1 % de la Politique salariale gouvernementale (PSG) qui entre en vigueur le 30 ou 31 mars 2015 selon le groupe d'appartenance;
 - une ponction salariale équivalente aux deux baisses de cotisations au régime de retraite de l'Université consenties à l'automne 2014;
 - l'entrée en vigueur de ces ponctions salariales hebdomadaires le 30 ou le 31 mars 2015 selon le groupe d'appartenance;
 - la révision de ces mesures salariales à l'hiver 2016 en fonction des prévisions budgétaires de l'Université de l'année 2016-2017.

étant entendu que l'application des différents règlements concernant les conditions de travail et les avantages sociaux des groupes visés devra tenir compte de la présente décision.

(Document en annexe)

Les membres du comité de direction de l'Université reviennent dans la salle de réunion.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

CA-2015-03-23-24

Évaluation du conseil d'administration – rapport

M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, est invité pour la présentation de ce point.

La présidente précise que des 24 membres invités à répondre au questionnaire, seulement 14 ont répondu, pour un taux de réponse de 59%. Elle invite le secrétaire général adjoint à présenter le processus de l'évaluation du conseil d'administration 2014. M. Brochu mentionne que les membres du conseil ont été invités à répondre à un questionnaire de 82 questions. Aux questions de type « Êtes-vous satisfait de ... », 92% des réponses sont positives. Pour faciliter l'analyse, les réponses aux questions ouvertes ont été regroupées en 12 thèmes.

La présidente présente aux membres du conseil un résumé des commentaires pour chacun de ces thèmes.

Il est convenu que les commentaires reliés:

- au fonctionnement du conseil seront revus par le comité de gouvernance;
- à la dimension stratégique seront considérés pour le prochain lac-à-l'épaule.

Un membre précise également que le conseil d'administration a une grande force, celle d'écouter et de respecter les opinions de chacun.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2015-03-23-25

Date de la prochaine réunion

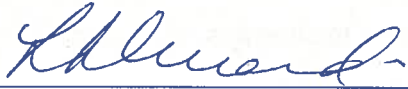
Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2014-2015, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 27 avril 2015, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

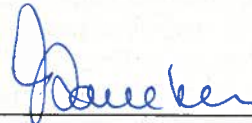
CA-2015-03-23-26
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 27 avril 2015.



Lynda Durand, présidente



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire